

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Band:** 21/22 (1913)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Nouvelles de l'activité des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Bienne. Samaritains.** — (Comm.) Un nombreux public assistait samedi soir, 29 mars, dans les locaux du collège de la Plänke aux examens des deux cours de répétition organisés par la société des samaritains de Bienne. Les délégués de l'Alliance suisse des samaritains, du Comité central et des Croix-Rouges suisse et seelandaise se sont déclarés satisfaits et ont autorisé le comité organisateur à délivrer un brevet spécial d'une exécution très heureuse à 65 personnes.

Un joyeux banquet très bien servi réunissait docteurs, moniteurs et élèves dans les locaux du Schweizerhof, très agréablement décorés pour la circonstance.

Par la même occasion la société fêtait le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Plusieurs délégués vinrent apporter à la section des samaritains de Bienne les meilleurs vœux de prospérité des sections de samaritains de Neuchâtel, Madretsch et Boujean, des sociétés des sous-officiers, des officiers, d'utilité publique, sanitaire militaire, Croix-Rouge seelandaise, etc.

La section de Neuchâtel remettait également à la section de Bienne un joli gobelet en argent comme signe d'amitié.

Les anciens présidents de la société, les membres honoraires ainsi que les membres fondateurs reçurent chacun une jolie attention sous forme d'une plante d'agrément. Un bouquet aux armes de la Croix-Rouge fut également remis au président. Tous furent très sensibles à cette attention.

La cérémonie de la remise du drapeau, rehaussée par le concours désintéressé de la société de musique l'Union instrumentale, donnait un cachet tout spécial à cette petite fête. La société de la Croix-Rouge acceptait avec plaisir d'être parrain de cette nouvelle bannière. M. Wertenschlag, le généreux donateur du fanion, prononça le petit discours suivant :

Voici que 19 siècles se sont écoulés et la sublime parole du bon samaritain est encore trop peu connue.

Aussi notre devoir est-il de la faire connaître toujours plus par la parole et par l'exemple.

Amis samaritains et samaritaines, venez en aide à nos médecins toujours si dévoués, travaillez ferme dans le chemin du devoir; soulagez les infortunés et restez unis et fidèles plus que jamais.

Venez au drapeau qui vous apporte la paix et la fraternité, le soulagement et le bonheur. Serrez vos rangs; c'est pour le bien de l'humanité, et prenez toujours comme devise :

« L'Union fait la force! »

La partie officielle terminée, de nombreuses productions ainsi que les sons d'un orchestre entraînant, faisaient régner la gaieté jusqu'au matin parmi nos samaritains, lesquels, s'ils savent au besoin s'amuser, savent également donner leur temps sans compter pour secourir les blessés et les malheureux.

Courage, société de samaritains, persévère dans ton œuvre, les sympathies du public te sont acquises.

*Un samaritain.*

**Samaritains de Neuchâtel.** — Le compte rendu de l'assemblée générale des samaritains n'ayant trouvé place dans le dernier numéro, nous le publierons, quoique tardivement, pensant intéresser encore nos lecteurs.

Les samaritains de Neuchâtel ont eu, en 1912, une année chargée. Tout d'abord les exercices réglementaires, les conférences toujours très intéressantes de MM. les docteurs, l'organisation de l'assemblée annuelle des délégués de l'Alliance des samaritains suisses, puis la fête fédérale de chant.

Nos exercices de transports et de pansements ont eu lieu l'an dernier sous la direction de nos moniteurs Berthoud et Kappeler.

L'assemblée des délégués, qui eut lieu à Neuchâtel les 1<sup>er</sup> et 2 juin, coïncidait avec le XXV<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Alliance. Nous ne reviendrons pas sur ces journées inoubliables et nous croyons savoir que tous les participants en ont remporté un bon souvenir (malgré la pluie du dimanche).

La fête fédérale de chant où notre société, en commun accord avec la section des dames samaritaines de Neuchâtel, avait établi deux

postes, un à la gare C. F. F., où il n'y a eu heureusement que quelques cas sans grande importance; l'autre sur l'emplacement de fête, où il a défilé pendant les 12 jours qu'a duré celle-ci, dans le poste seul des hommes, 283 personnes, ce qui porte à plus de 500 les personnes qui ont eu recours aux soins des samaritains. Il n'y a pas eu de cas bien graves, mais ce fut pour les samaritaines et samaritains qui fonctionnaient dans ces postes d'excellents exercices de pansements. Les samaritains fonctionnaient de 7 heures du matin à minuit sans interruption.

Les finances de notre société se sont vues augmenter par un don de 100 fr. du Comité d'organisation de la fête fédérale de chant.

Notre section a vu avec regrets partir de la présidence M. Tomas Bertran, qui fut le modèle des présidents de société, ne ménageant ni son temps ni sa peine pour conduire une section qui doit rester prospère.

Le Comité pour 1913 s'est constitué comme suit: président: Hermann Wanner; vice-président: Fritz Blaser; secrétaire-caissier: Gustave Juvet; chef de matériel: Alfred Meystre; moniteur: René Berthoud; assesseurs: Henri Bernhard et Hermann Weibel.

**Extraits du Rapport annuel de l'Alliance suisse des samaritains.** — C'est une plaquette de 110 pages qui nous rend compte de l'activité de l'Alliance des samaritains suisses en 1912. Ce 25<sup>e</sup> rapport annuel nous apprend que le nombre des sections a passé de 240 à 262 (dont 28 dans la Suisse romande), avec un total de 11,368 membres actifs, répartis dans tous les cantons (6994 dames et 4374 messieurs), soit une augmentation de 1735 membres sur l'exercice précédent.

Grâce aux cours de moniteurs, le nombre de ces aides-instructeurs s'est accru notablement, et les différentes sections disposent aujourd'hui de 399 moniteurs et monitrices.

115 sections ont organisé des cours de samaritains, et 41 des cours de soins aux malades; ces cours ont réuni plus de 5000 participants. En outre, le rapport de 1912 mentionne 24

grands exercices en campagne, combinés par 84 sections de l'Alliance.

Le Comité central propose d'ajourner à 1914 la revision des statuts proposée lors de l'assemblée de Neuchâtel, afin de la faire coïncider avec la revision de ceux de la Croix-Rouge suisse.

Un extrait des comptes et plusieurs tabelles suivent le rapport du Comité central et donnent d'intéressants détails sur l'activité de chaque section.

Les comptes présentent, aux recettes, des entrées diverses pour . . . . .	fr. 6,514.20
et le produit de la vente de matériel pour . . . . .	» 3,814.25
Total des recettes	<u>fr. 10,328.45</u>

tandis que les dépenses de l'Alliance ont atteint le chiffre de 10,569 fr. 86, laissant ainsi un déficit de 241 fr. 41.

La fortune de la société est peu considérable; au 1<sup>er</sup> janvier 1913, l'Alliance possédait:

en espèces . . . . .	fr. 2754.11
en matériel . . . . .	» 1,384.90
le fonds Henri Dunant, augmenté de ses intérêts . . . . .	» 3,177.55
Total de la fortune de l'Alliance	<u>fr. 7316.56</u>

Jusqu'ici les sections de la Suisse romande n'atteignent que le 10 % des sections de l'Alliance, alors que proportionnellement à la population elles devraient atteindre le 30 %. Nous aimons à croire que nos sociétés de samaritains de la Suisse française feront de la propagande autour de leurs centres d'activité, afin d'aider à la formation de sections-sœurs qui sont si nombreuses dans les cantons de langue allemande.

**Alliance suisse des samaritains. Comité central.** — Nouvelles sections: Aesch, Köniz, Niederscherli, Mettmensstetten, Fläsch et Sumiswald.

Démission: La section d'Innertkirchen, qui s'est dissoute.

La section d'Aarau a retiré sa proposition de créer une caisse-maladie pour les membres de l'Alliance.